

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception <b>27 MAI 2016</b>	Dossier complet le <b>27 MAI 2016</b>	N° d'enregistrement <b>2016-1981</b>

### 1. Intitulé du projet

Travaux ponctuels d'extension, de renouvellement et de déplacement des réseaux d'alimentation en eau potable sur le territoire du SIROCG - Programme 2016

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
18° Installation d'aqueducs et de canalisations d'eau potable	Liaison Houssay/Origné : 4700 mètres de conduite PVC de diamètre DN160mm.  Soit un produit distance x diamètre égal à: 4700 x 0.160 = 752m <sup>2</sup> << 2000m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste à procéder au renouvellement de conduites d'alimentation en eau potable qui desservent les communes de Houssay et Origné.

Les conduites actuelles, en amiante-ciment DN100mm, sont dégradées : elles connaissent de nombreuses casses et de nombreuses fuites ; à cela s'ajoute un problème de pression trop faible au droit du bourg d'Origné.

Le projet permet de les remplacer par des conduites en PVC de diamètre extérieur DN160mm, soit une diamètre intérieur DN141mm.

Il s'agit d'une opération de renouvellement alliée à une opération de renforcement pour résoudre la pression trop faible recensée dans le bourg d'Origné.

La nature du projet relève donc de travaux de terrassement en déblai pour la réalisation de tranchées; s'ensuivront la mise en place des nouvelles conduites puis le terrassement en remblai des tranchées avant mise en service des conduites nouvellement implantées.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est :

- d'une part de sécuriser les conditions d'alimentation en eau potable par remplacement des conduites amiante-ciment, dégradées, par des conduites en PVC.
- d'autre part de faciliter les conditions d'exploitation et d'entretien de ces conduites PVC en les mettant en place sous accotement des voiries départementales, notamment les RD215 et RD112, et au travers de parcelles agricoles cultivées, alors que les conduites en amiante-ciment sont principalement localisées au sein de parcelles agricoles et boisées.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Dans sa phase de réalisation, le projet va comporter les phases suivantes pour les interventions au droit de la voirie départementale :

1. Mise en place d'une circulation par alternat, au droit des voies dont les accotements vont accueillir les nouvelles conduites. Les feux de l'alternat seront séparés d'une distance d'environ 200 mètres (à la demande du gestionnaire de la voie départementale).
2. Terrassement en déblai de la tranchée destinée à accueillir la nouvelle conduite en PVC, par tronçons de 100 mètres environ.
3. Evacuation des matériaux issus du terrassement en déblai.
4. Mise en place de la conduite PVC avec lit de pose en sable en fond de fouille (le mode opératoire retenu ne nécessite pas l'utilisation de béton).
5. Terrassement en remblai à l'aide de matériaux d'apport.
6. Mise en place de terre végétale et engazonnement de l'accotement.
7. Retrait de l'alternat.
8. Mise en service des nouvelles conduites.
9. Mise hors service des conduites dégradées.

Pour la traversée des parcelles agricoles (875 mètres), la phase réalisation va comporter les étapes 2, 3, 4, 5, 6 (sans engazonnement), 8 et 9.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, il s'agira pour le gestionnaire du réseau d'alimentation en eau potable, à savoir Veolia Eau pour le compte du SIROCG, d'assurer l'entretien et le suivi du bon fonctionnement du réseau.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le présent projet n'est soumis à aucune autre procédure administrative d'autorisation.

Notamment, aucune procédure au titre de la loi sur l'eau n'est nécessaire, car le projet ne vise aucune des rubriques de l'article R.214-1 du Code de l'environnement.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Le projet relève de l'examen au cas par cas au titre de la rubrique 18°, avec un produit longueur x diamètre compris entre 500m<sup>2</sup> et 2000m<sup>2</sup>.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Liaison Houssay/Origné :	
Linéaire de conduite PVC mis en oeuvre	4700 mètres
Diamètre extérieur	DN160mm

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>
Communes de Houssay et Origné, dans le département de la Mayenne	Long. <u>0 ° 44' 20" 4</u> Lat. <u>47 ° 54' 53" 7</u>
	<b>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :</b>
	Point de départ : Long. <u>0 ° 44' 20" 4</u> Lat. <u>47 ° 54' 53" 7</u>
	Point d'arrivée : Long. <u>0 ° 44' 03" 0</u> Lat. <u>47 ° 57' 02" 5</u>
Communes traversées :	
	Houssay et Origné

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet, objet du présent formulaire, porte sur un tronçon à réaliser au cours du programme 2016.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet consiste à mettre en place des conduites d'alimentation en eau potable sous accotement de voiries départementales (RD215, RD112) et communales et en traversée de parcelles agricoles cultivées.

Les accotements des voiries sont constitués d'une bande enherbée.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de terrassement en déblai de la tranchée destinée à accueillir les nouvelles conduites PVC, vont générer un volume de matériaux qui, pour ce qui concerne les voiries, sera évacué car non réutilisé (demande du gestionnaire de la voie routière dont l'accotement sera aménagé). Pour la traversée des parcelles agricoles, les matériaux seront réutilisés.
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La tranchée préalablement réalisée sera remblayée à l'aide de matériaux d'apport.
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce remblai sera constitué de matériaux provenant des carrières environnantes.
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les conduites existantes, dégradées, qui sont remplacées, traversent un grand nombre de parcelles agricoles pâturées et cultivées. Le projet évite toute dégradation des milieux naturels en empruntant les accotements des voies routières existantes et en traversant des parcelles cultivées. Le projet franchit encorbellement le ruisseau Le Brault ce qui évite toute dégradation des milieux aquatiques et des continuités écologiques.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les conduites existantes, dégradées, qui sont remplacées, traversent les parcelles agricoles, y compris des pâturages.</p> <p>Le projet évite toute dégradation des milieux naturels en empruntant les accotements des voies routières existantes et en traversant des parcelles cultivées.</p>
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les travaux seront réalisés par des engins et véhicules de chantier qui sont source de bruit, lié à leur fonctionnement. Les travaux seront réalisés sur une durée comprise entre 3 et 6 mois, du lundi au vendredi, entre 8H et 18H.</p>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux auront lieu en bordure de voie. Le bruit généré par les travaux se confondra avec le bruit généré par la circulation des véhicules légers, des poids lourds et des engins agricoles qui empruntent d'ores et déjà les voies départementales et communales.</p>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les travaux feront appel à des engins de chantier dont les gaz d'échappement seront source d'odeur. Là encore, les travaux auront lieu en bordure de route. Les odeurs générées seront du même type que celles générées par la circulation des véhicules légers, des poids lourds et des engins agricoles qui empruntent d'ores et déjà les voies de circulation.</p>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les travaux feront appel à des engins de chantier source de vibrations. Là encore, les travaux auront lieu en bordure de route. Les vibrations générées seront du même type que celles générées par la circulation des véhicules légers, des poids lourds et des engins agricoles qui empruntent d'ores et déjà les voies de circulation.</p>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Les seules émissions lumineuses seront liées au fonctionnement de l'alternant et aux dispositifs de sécurité routière mis en oeuvre.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Les travaux feront appel à des engins de chantier dont les gaz d'échappement constituent des rejets polluants dans l'air. Là encore, les travaux auront lieu en bordure de route. Les rejets polluants dans l'air seront du même type que ceux générés par la circulation des véhicules légers, des poids lourds et des engins agricoles qui empruntent d'ores et déjà les voies de circulation.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Les travaux à réaliser relèvent des travaux "classiques" de terrassement. Ils vont générer des déchets: - liés aux matériaux/fournitures utilisés: morceau de conduite PVC non utilisé, emballage/support des conduites mises en oeuvre, etc. - liés à la "vie de chantier": bouteilles, emballages plastique, papier, carton.</p> <p>L'ensemble des déchets produits par le chantier seront non dangereux et inertes. Ils seront récupérés par les entreprises puis valorisés, recyclés ou évacués en des lieux adaptés. La gestion exemplaire des déchets sera contractualisée avec les entreprises via le SOGED.</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste à remplacer des conduites d'alimentation en eau potables en amiante ciment, conduites qui sont dégradées, par des conduites en PVC.  
Le projet sécurise ainsi, tout d'abord, l'alimentation en eau potable des habitants desservis. Ensuite, les nouvelles conduites PVC seront mises en oeuvre en bordure de voirie, sous accotement et au travers de parcelles agricoles cultivées, pour un linéaire limité.  
Le tracé en plan validé par le SIROCG évite ainsi tout impact négatif, temporaire et/ou pérenne, du projet sur l'eau, les milieux aquatiques et les milieux naturels.  
En effet, la mise en place sous accotement, la traversée de parcelles cultivées, le passage d'un cours d'eau en encorbellement, évite d'impacter même temporairement des zones humides; elle évite de franchir en souille des cours d'eau; elle évite tout impact sur la végétation, sur les habitats et sur les espèces faunistiques.

La phase travaux durera, en 2016, entre 3 et 6 mois. Les travaux consistant en des travaux classiques de terrassement en bordure de voies de circulation, les nuisances seront limitées et n'accentueront pas les nuisances existantes, liées au trafic de véhicules légers, de véhicules lourds et d'engins agricoles. La mise en circulation alternée des voies pendant les travaux peut même conduire à une réduction des nuisances en lien avec la diminution de la vitesse.

Situé hors de tout périmètre d'inventaire ou de protection, le projet intègre des mesures d'évitement et de réduction qui le rendent

- sans impact négatif temporaire significatif (phase travaux);
- et sans aucun impact négatif pérenne (phase travaux et phase exploitation).

C'est pourquoi ce projet de renouvellement des conduites d'alimentation en eau potable doit être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Château-Gontier

le, 23/05/2016

Signature



*[Handwritten signature]*